Luxembourg, le 20 décembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre délégué à la Sécurité intérieure:

« En 2018, la section « Protection de la jeunesse et infractions à caractère sexuel » de la Police grand-ducale a traité 220 affaires de pédopornographie et d'abus sexuels sur mineurs. Ceci représente une augmentation de 15 affaires par rapport à l'année 2017.

En Allemagne, le Ministère de la Justice a pris une initiative législative visant à autoriser les forces de l'ordre à utiliser du contenu pédopornographique pour leurs investigations secrètes. Le but étant de mieux pouvoir identifier et démanteler les réseaux de pédopornographie dans le darknet.

La technique de l'intelligence artificielle qui pourrait être utilisée pour la création de ce contenu s'appelle « réseaux antagonistes génératifs ». Il s'agit d'une classe d'algorithmes d'apprentissage non supervisée qui permet de générer des images avec un fort degré de réalisme.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre délégué à la Sécurité intérieure :

- Quelle est la position du Luxembourg concernant l'utilisation des réseaux antagonistes génératifs dans la lutte contre la pédopornographie?
- Quelle est la stratégie du gouvernement pour lutter contre la pédocriminalité ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS Député